



ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



47^e CONSEIL DIRECTEUR 58^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., ÉUA, 25-29 septembre 2006

Point 8.5 de l'ordre du jour provisoire

CD47/35 (Fr.)

30 août 2006

ORIGINAL: ESPAGNOL

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

Le présent document résume les délibérations de la 39^e réunion du Comité consultatif de la recherche en santé (CCRS), qui s'est tenue à Santiago au Chili, du 7 au 9 novembre 2005. La réunion s'est avérée être une discussion ouverte sur le rôle du CCRS, sa contribution au travail de l'Organisation, ses objectifs et son fonctionnement face aux nouvelles circonstances que sont les recommandations du Sommet ministériel de recherche en santé au Mexique en 2004, la nomination du nouveau Secrétaire du Comité et la consultation sur le rôle de l'OMS dans la recherche sanitaire initiée en 2005.

Recommandations formulées à la réunion du CCRS :

1. Définir une stratégie et une politique de recherche en santé pour la Région. La stratégie doit émaner d'une politique adoptée par les Organes directeurs.
2. Apporter la coopération technique qui se traduit par le renforcement de la fonction de leadership et de gouvernance de la recherche en santé dans les pays.
3. Promouvoir le renforcement des capacités spécifiques à la recherche en santé, en impliquant différents acteurs de la communauté scientifique, les gouvernements et la société.
4. Tirer parti des domaines de travail de l'OPS aux niveaux national, régional et mondial, pour promouvoir des agendas sous-régionaux et régionaux de recherche pour action. Établir des alliances stratégiques pour la recherche dans la Région. Progresser sur le thème du leadership avec les autorités sanitaires et le renforcement de la capacité installée; utiliser des observatoires de science et technologie; formation d'une masse critique de chercheurs sur des aspects critiques en vue de générer les connaissances.
5. Le CCRS conseillera la Direction et ses programmes techniques en recherchant le plus grand impact des ressources de la recherche en santé sur le bien-être des personnes, en préparant l'Organisation à affronter les nouveaux défis dans la production et l'usage des connaissances scientifiques, et en contribuant aux fonctions stratégiques de l'Organisation.
6. Articuler le CCRS avec le Comité consultatif mondial de la recherche en santé de l'Organisation mondiale de la Santé (ACHR, d'après son sigle en anglais).

Développements

1. La Directrice a sélectionné de nouveaux membres pour renouveler et compléter le CCRS. Le fonctionnement du nouveau CCRS se traduira par un forum virtuel permanent alimenté par la Direction et le Secrétariat, avec des réunions de présence régulières.
2. Le Secrétariat du CCRS et celui de l'ACHR mondial travaillent en coordination sur des initiatives d'intérêt mutuel, en harmonisant les projets présentant un intérêt pour les Comités consultatifs.

Annexe : Résumé exécutif de la 39^e réunion du CCRS.

Rapport résumé

39^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DE L'OPS/OMS

SANTIAGO, CHILI, DU 7 AU 9 NOVEMBRE 2005

Le présent document résume les présentations et observations faites au cours de la 39^e réunion du Comité consultatif de la recherche en santé de l'OPS/OMS afin de passer en revue le rôle du Comité, son importance, ses objectifs et son fonctionnement; ainsi que les recommandations formulées lors de la session finale de la réunion.

1. Conclusions et recommandations

1.1. Le Comité, sa composition et son fonctionnement

Le Comité fonctionne sur le principe de base que la recherche aide à remédier à la détérioration des services de santé et la marginalisation de la population, lorsque les meilleures preuves scientifiques et les conclusions de la recherche sont incorporées dans les politiques et les actions de santé axées sur le renforcement des systèmes de santé, promouvant le bien-être des populations, l'équité et la solidarité régionale.

1.1.1 *Le Comité se concentrera sur les aspects suivants :*

- a) Accorder une priorité élevée à la santé dans l'agenda international de la recherche, et souligner que la recherche est un moyen important sur la voie du renforcement et de l'enrichissement des ressources humaines.
- b) À travers l'OPS, jeter les ponts entre les chercheurs en santé et les responsables de la santé pour faire tomber les barrières et faciliter une collaboration constructive. Ceci implique, entre autres choses, d'apprendre comment faciliter la traduction du savoir en des moyens ponctuels et utiles.
- c) Renforcer la capacité de l'OPS à agir comme catalyseur et intégrateur régional de la recherche en santé dans la Région.
- d) Renforcer la gouvernance de la recherche en santé par les autorités sanitaires pour faciliter les développements de la recherche en santé qui répondent aux besoins des pays.

1.1.2 *Composition du Comité*

Le Comité devrait avoir une large représentation pour encourager un dialogue riche et une réflexion latérale. Ses membres devraient avoir des bagages variés, faisant état de différents domaines de connaissances et d'expertises requises dans le cycle de la génération, l'analyse et la mise en œuvre du savoir. Pendant la réunion du CCRS, le besoin d'offrir une plus grande implication aux décideurs des politiques de santé a été souligné. Les membres proviendront

essentiellement des pays de la Région. L'inclusion d'un décideur des politiques de la santé, d'un représentant des consommateurs et d'un membre travaillant avec les médias a été recommandée.

Le Secrétariat du Comité restera auprès de l'Unité de promotion et développement de la recherche de l'OPS, afin de mettre en œuvre les recommandations adoptées par l'Organisation et la Directrice.

Le Président et les autres membres du Comité seront en poste pendant une période de temps fixe. Il est recommandé qu'afin de conserver le bénéfice de l'expérience tout en encourageant dans le même temps les idées et contributions nouvelles, un remplacement échelonné des membres soit appliqué. Ceci signifierait par exemple de remplacer 25% à 33% du Comité chaque année et d'inviter les membres à être en fonction pendant trois à quatre ans.

Le Comité s'appuiera sur des conseillers et des comités et sous-comités *ad hoc* représentant divers pays. Des réunions virtuelles ou face à face sont recommandées sur une base annuelle, alternant le lieu de la réunion entre Washington D.C. et les États Membres de l'OPS.

1.1.3 Travail du Comité

- a) Le Comité fonctionnera comme un forum vivant et continu, avec une rénovation partielle périodique et il influencera l'Organisation en faisant des recommandations et des propositions réalisables.
- b) Le Comité conseillera la Direction, l'Organisation et les programmes techniques dans le but de maximiser l'impact des ressources investies dans la recherche en santé sur le bien-être des populations, et sur les stratégies destinées à favoriser la collaboration, l'intégration régionale et le partage du savoir menant à la minimisation des inégalités et au renforcement du rôle d'orientation et de la gouvernance de la recherche en santé.
- c) Le Comité sera le radar, la sentinelle et l'observatoire, il rassemblera l'information pour tenir l'Organisation informée des développements et préparée aux défis futurs de la recherche en santé et de son utilisation dans la définition des politiques de la santé.
- d) Il contribuera aux fonctions stratégiques de l'Organisation et à ses efforts pour améliorer la production, la relance et l'évaluation de la recherche, et l'usage de preuves valides et pertinentes dans la gestion de la santé.
- e) Il aidera à articuler le CCRS régional avec l'ACHR mondial de l'OMS, en identifiant les besoins, les goulets d'étranglement et en aidant à établir les priorités dans la recherche en santé (considérant des aspects tels que le fardeau de la maladie, les intérêts locaux, la vulnérabilité, etc.); il recherchera des réussites à court terme tout en programmant des initiatives à long terme.

1.1.4 Questions clés que le Comité doit discuter et régler dans un avenir proche :

- a) Ressources financières pour des projets de recherche multi centres aux niveaux du pays et sous-régional, parmi les groupes traitant de problèmes communs, ainsi que les associations internes au sein de l'OPS pour des projets de recherche
- b) Priorités de la recherche
- c) Dissémination des résultats de la recherche
- d) Bâtir des ponts entre les chercheurs et les décideurs des politiques de la santé
- e) Formation au sein de l'OPS et au niveau de pays sur des thèmes tels que la recherche de financement, la préparation de demandes réussies de bourses, la présentation de projets de recherche, la rédaction d'articles scientifiques et la synthèse des connaissances

1.2 Le Secrétariat de l'OPS et l'Unité de promotion et développement de la recherche

Le besoin de définir une stratégie et une politique claire sur la recherche en santé pour la Région a été souligné, et elles devraient se fonder sur les politiques adoptées par les Organes directeurs de l'OPS et la Conférence sanitaire panaméricaine. Les conditions sont favorables au niveau mondial, la recherche étant inscrite sur les agendas internationaux, comme l'expriment les accords du Sommet ministériel sur la recherche en santé tenu au Mexique en 2004.

L'OPS a été engagée à fournir la coopération technique pour aider les pays à renforcer les orientations et la gouvernance effectives de la recherche en santé et pour promouvoir la collaboration en résolvant les problèmes de la recherche et la mobilisation des ressources.

L'OPS a été requise d'aider à renforcer les capacités spécifiques à la recherche en santé en faisant travailler ensemble plusieurs acteurs, tels que la communauté scientifique, les gouvernements et la société en général. Par exemple : recherche de fonds; publication; réseautage; établissement des priorités; et application du savoir dans la pratique à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation. L'OPS devrait aider au renforcement de ces aspects dans les pays dotés d'une robuste capacité de recherche en santé, tout en appuyant le développement des capacités dans les pays qui n'en sont pas dotés. Le besoin d'encourager une culture de la recherche qui a un impact sur la société et qui bénéficie les utilisateurs finals et la population dans son ensemble, a également été identifié.

L'avantage de l'OPS travaillant aux niveaux national, régional et international pour promouvoir les agendas sous-régionaux et régionaux de la recherche pour action doit être maximisé. L'OPS devrait forger des alliances stratégiques pour appuyer la recherche dans la Région et devrait également stimuler le débat sur le rôle d'orientation des autorités sanitaires, le renforcement de la capacité dans les pays et l'usage des observatoires de science et technologie. La coopération technique devrait comprendre la facilitation de la formation des chercheurs (en personne ou au moyen de l'éducation à distance), la mobilisation de fonds pour la recherche, le développement de protocoles de qualité, la publication des résultats et la transformation du savoir en action.

2. Résumé

À la demande de la Directrice de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS/OMS), le Secrétariat du Comité consultatif de la recherche en santé (CCRS) a convoqué la 39^e réunion du CCRS afin de passer en revue le rôle de ce Comité et de discuter de son avenir, de la façon dont il devrait fonctionner et travailler, et de ses membres. La réunion était jugée nécessaire en raison de nouvelles conditions dans l'Organisation, dont la nomination d'un nouveau Secrétaire du Comité.

Le CCRS a eu diverses modalités de travail depuis sa création en 1932, et a contribué de plusieurs façons, y compris la formulation de politiques et de stratégies de coopération en recherche au sein de l'OPS; il a également étudié les activités de recherche impliquant l'Organisation. Dans ses jeunes années, le Comité se réunissait tous les deux ans, mais au cours de la dernière décennie, les réunions ont eu une cadence annuelle. Toutefois, la réunion régionale antérieure du CCRS s'est tenue en 2003. La composition du Comité comprenait 15 scientifiques éminents de la Région.

L'ordre du jour de la 39^e réunion du CCRS comportait trois volets principaux :

- a) Panel sur les agendas de recherche en santé dans la Région des Amériques et sur les mécanismes de financement de la recherche, avec des contributions de parties responsables représentant les Ministères de la Santé et les Conseils nationaux de science et de technologie de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie et du Costa Rica.
- b) Débat sur les tendances de la production de la recherche en santé scientifique en Amérique latine et dans les Caraïbes, schémas de collaboration entre pays de la Région, et avec les autres régions; discussion de fondations pour une politique de recherche de l'OPS et sur les rôles du Secrétariat, de l'interaction entre l'Unité de promotion et développement de la recherche et le CCRS.
- c) Un panel sur les expériences du Chili en matière de recherche en santé.¹

Il est prévu qu'une fois que les conditions proposées sont mises en œuvre, le CCRS assurera le leadership et l'orientation scientifiques de l'Organisation afin de remplir son rôle de plaidoyer pour la promotion de la recherche en santé qui améliore la vie des gens dans la Région.

- - -

¹ Informations supplémentaires disponibles dans la « 39^e réunion du Comité consultatif de recherche en santé (CCRS). Rapport à la Directrice ». Organisation panaméricaine de la Santé 2005